

La situation internationale

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Par ailleurs, on apprend que jusqu'ici, le gouvernement français n'a été saisi, de la part du cabinet britannique, d'aucune suggestion tendant à une médiation des puissances entre les deux camps espagnols.

Toutefois, on a l'impression à Paris que les nouvelles parues dans la presse à ce sujet, correspondent bien à une intention déclinée à Londres, bien qu'il soit impossible de dire à quel moment il pourra prendre corps.

Le comte Ciano a reçu l'ambassadeur d'Angleterre

L'entretien aurait porté sur le projet britannique de médiation en Espagne et l'état des négociations franco-italiennes.

Rome, 4 juin. — L'entretien que le comte Ciano, ministre des Affaires étrangères, a eu vendredi soir, avec lord Perth, ambassadeur de Grande-Bretagne, a suscité un vif intérêt dans les milieux diplomatiques de Rome.

L'entretien a porté sur les divers sujets d'actualité et notamment sur le problème d'Espagne. Le représentant de la Grande-Bretagne a en particulier fait part au chef de la diplomatie italienne des intentions du Cabinet de Londres concernant une éventuelle médiation britannique entre nationalistes et gouvernements espagnols.

Enfin, on croit savoir que lord Perth s'est informé de l'état des négociations franco-italiennes. On sait que celles-ci, ébauchées sous des auspices favorables au lendemain de la signature de l'accord italo-britannique, sont en suspens depuis trois semaines, le gouvernement fasciste paraissant résolu à ne rien conclure de définitif avant que la situation espagnole ait été réglée dans une sens conforme au point de vue des intérêts italiens.

Mgr Hlinka demande la création d'une diète législative pour la Slovaquie

Bratislava, 4 juin. — Les fêtes organisées par le Parti populaire autocratique slovaque de Mgr Hlinka, à l'occasion de la venue en Tchécoslovaquie de la délégation des Américains slovaques qui ont apporté le texte de l'accord de Pittsburgh entre les Tchèques et les Slovaques, ont commencé samedi à Bratislava.

Faisant devant les délégués des Slovaques des Etats-Unis et trois mille personnes, Mgr Hlinka a demandé la création d'une Diète législative pour la Slovaquie.

Le député Sokol, secrétaire général du parti, a lu un télégramme de M. Beneš disant notamment :

« Nous remplissons toutes les conditions économiques, culturelles et nationales dans l'esprit de l'accord de Pittsburgh, parce qu'elles sont nécessaires à l'existence du peuple slovaque. »

A Prague, les ministres siègeront en permanence durant toute la semaine prochaine

Prague, 4 juin. — Le président du Conseil et les membres du Conseil réorganisé des ministres siègeront en permanence durant la semaine prochaine.

Poëtième de presse franco-allemande

Berlin, 4 juin. — Les journaux berlinois font mention, en termes indignés, d'informations de certains journaux français selon lesquelles une dizaine de divisions allemandes auraient été concentrées près de Drenthe, prêtes à entrer en Tchécoslovaquie et d'après lesquelles la mobilisation générale aurait été imminente en Allemagne, les 20 et 21 mai.

Le D.N.B. déclare que ces menaces constituent un manifeste manifestement une manoeuvre pour venir en aide à la Tchécoslovaquie dans une tentative diplomatique où elle trouve par sa faute.

« Du reste, ajoute l'agence officielle, les autorités officielles françaises, qui se réfèrent toujours à leur attitude objective à l'égard de la crise tchécoslovaque, se désolidarisent certainement et catégoriquement de ce bon et de ce mal de cette nouvelle tentative diplomatique où elle trouve par sa faute. »

Relevant plus particulièrement la déclaration prêtée à M. Georges Bonnet, d'après laquelle l'invasion allemande aurait été arrêtée par la démarche franco-anglaise, la « Koelnische Zeitung » déclare que « les lauriers que les journaux allemands et anglais se sont tracés à la suite de leur prétendu acte de paix étaient absolument immérités. La démarche franco-anglaise à Berlin n'a pu empêcher une agression allemande puisque l'Allemagne n'avait nullement l'intention d'attaquer. »

Le « Hamburger Fremdenblatt » écrit de son côté : « Nous savons ne pouvoir croire à de telles déclarations d'une bouche officielle aussi longtemps que nous ne serons pas persuadés du contraire. Le sujet dont il s'agit est extraordinairement grave. C'est précisément un acte de défense contre un message de culpabilité de guerre, Mincing prodigieusement grave qui nous a forcés déjà à porter notre attention sur le rôle du service secret britannique dans la période dont il s'agit. »

Une déclaration de M. Georges Bonnet

Le ministre des Affaires étrangères a fait savoir officiellement au sein du milieu, qu'il ne pourra être tenu responsable des commentaires parus dans la presse, en dehors du communiqué publié par la Commission des affaires étrangères, à la suite de l'audition du ministre.

M. Henlein est parti pour une destination inconnue

Prague, 4 juin. — M. Conrad Henlein a quitté Aich en voiture pour une destination inconnue. On croit qu'il s'est rendu en Tchécoslovaquie avec sa femme et ses enfants à 12 h. 30.

Dans les milieux compétents suédois, on refuse à toute détermination au sujet de ce voyage, dont on veut de toute évidence, tenir la destination secrète.

Un étudiant allemand est blessé à Brno

Prague, 4 juin. — A Brno, un étudiant allemand, blessé à la tête, a été transporté à l'hôpital. Il a déclaré avoir été frappé sans motif, par un passant. Les meilleurs succès dénotent que le blessé est membre du parti de Henlein.

Il faut soutenir la Tchécoslovaquie de toutes nos forces

Paris, 4 juin. — Le cardinal Verdier, qui a séjourné en Tchécoslovaquie au moment du Congrès eucharistique de Budapest, a déclaré au « Figaro » : « Vous ne pouvez pas vous figurer les marques d'affection pour la France dont j'ai été témoin. »

« Ah ! Il nous faut aider et soutenir la Tchécoslovaquie de toutes nos forces. On nous aime tant là-bas ! On met en nous tant d'espoir ! »

« On m'a fait à travers la Slovaquie et en Bohême, un accueil véritablement triomphal. C'était émouvant au suprême degré. Ma visite d'amitié a eu l'air de faire beaucoup de plaisir à ces chères populations. Je suis bien heureux de l'avoir effectuée. Dites bien mon immense gratitude. »

Un écrivain militaire allemand met ses compatriotes en garde contre l'illusion d'une guerre facile

Berlin, 4 juin. — Le général von Meusch, l'un des écrivains militaires allemands les plus connus, estime nécessaire de mettre en garde l'opinion allemande contre l'illusion d'une guerre facile.

Dans la revue « Deutsches Adelsblatt », il expose les vicissitudes de la guerre de Chine, où les Japonais se heurtent à des difficultés imprévues puis il écrit :

« Il serait bon que l'opinion publique allemande tire de cette guerre la leçon importante, bien qu'elle ne soit pas neuve, que la guerre n'est jamais une opération arithmétique. Elle est toujours un acte dans l'inconnu, dans le sombre inconnu. Il faut une présomption absolue pour prédire la victoire et surtout pour compter sur une victoire rapide. »

« Tel était l'enseignement de Clausewitz au commencement du dix-neuvième siècle. L'Espagne et l'Extrême-Orient le montrent aujourd'hui au vingtième siècle. Ces deux guerres, celle d'Espagne et celle de Chine, nous donnent une leçon de difficultés imprévues puis il écrit :

« Il ne faut jamais cesser d'insister sur le fait que, pour prendre un bout de terrain à peine visible sur la carte, il faut souvent des flots de sang et des combats qui durent des semaines. »

EN AUTRICHE

« On ne discute pas l'œuvre de M. Hitler », déclare le docteur Ley

« Qui croit trouver mieux à Moscou, ajoute-t-il, n'a qu'à y aller. »

Vienne, 4 juin. — Le docteur Ley, qui vient d'inspecter pendant trois semaines les usines d'Autriche, a prononcé un discours aux ouvriers des usines de Steyr.

Il a soutenu que la lutte des classes en Allemagne n'est pas née de revendications de salaires, mais de ce que « l'ouvrier allemand n'était pas enraché à son pays natal. »

Rapportant que les ouvriers de l'entreprise lui avaient fait remarquer que leurs salaires pourraient être plus satisfaisants, il a déclaré : « Il faut bien que les travailleurs aient des voix à exprimer. Qui travaille a le droit de revendiquer. Le peuple et la nation vieillissent et ce qui les revendications individuelles ne portent pas préjudice à la communauté. »

Cependant, le docteur Ley a conclu en ces termes : « On ne discute pas la justesse de l'œuvre de Hitler. Qui croit trouver mieux à Moscou n'a qu'à y aller. Nous lui donnerons volontiers un billet. La nouvelle Allemagne élimine ceux qui préchent contre le national-socialisme. »

On dément à Vienne le mariage de M. Schuschnigg

Vienne, 4 juin. — D' source autorisée, on déclare inventé de toutes pièces la nouvelle répandue à l'étranger selon laquelle l'ancien chancelier fédéral Schuschnigg aurait épousé par procuration la comtesse Gzernin.

On dément, d'autre part, de la façon la plus catégorique le bruit selon lequel l'ancien chancelier aurait été transféré au siège de la « Gestapo » de Vienne.

En Espagne

Les nationalistes s'attaquent aux fortifications d'Albacacer

Moréla, 4 juin. — D'un des envoyés spéciaux de l'Agence Havas : L'armée Aranda a poutuivi samedi matin, son offensive dans la région d'Albacacer.

Au lieu de continuer le vaste mouvement enveloppant entrepris ces deux derniers jours, elle lance ses assauts de front sur les fortifications défendant la ville sur le nord.

Un navire marchand britannique aurait été atteint dans le port d'Alicante

Valencia, 4 juin. — Des avions nationalistes ont bombardé le port d'Alicante. Le navire marchand britannique « Maryad » a été atteint par deux bombes. Deux autres bombes sont tombées sur la ville, mais on compte peu de victimes.

D'autre part, l'aviation nationale a bombardé Vall de Uxa. Six personnes ont été tuées et 23 blessées. Les victimes sont pour la plupart des femmes.

Une proposition du gouvernement de Barcelone au sujet des bombardements aériens

Londres, 4 juin. — L'ambassade d'Es-

pagne publie le communiqué suivant : « Dans une note remise aux ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne à Barcelone, le gouvernement espagnol invite officiellement les attachés militaires et les attachés de l'air des deux pays à se rendre sur les lieux où la population civile a été l'objet d'attaques barbares de l'aviation ennemie, pour leur permettre de vérifier l'absence de tout objectif militaire et de publier un rapport à ce sujet. »

LA RÉVOLTE CÉDILLISTE AURAIT PRIS UN NOUVEL ESSOR AU MEXIQUE

San Antonio (Texas), 4 juin. — Le mouvement cédiste aurait pris un nouvel essor dans les Etats de Tamaulipas et de Chihuahua.

Les communications entre le général Cédillo, tout à la santé, et ses partisans, se poursuivent sans interruption, et les avant-postes situés près de la frontière, auraient été rétablis.

On déclare, par contre, à Mexico, que l'on assiste aux derniers soubresauts du mouvement cédiste. Mais l'un de ceux-ci a produit une catastrophe.

En effet, une bande d'insurgés a fait sauter à la dynamite la voie ferrée de la ligne San Luis Tampico, près de la gare de Cardenas.

Un train de marchandises a sauté, neuf wagons vides ont déraillé. Parmi le personnel du train, on compte un mort et deux blessés.

EN CHINE

Canton subit un nouveau bombardement meurtrier

Londres, 4 juin. — On mande de Canton à l'Agence Reuters :

« Près de quatre-vingts avions japonais ont participé aux deux raids opérés samedi sur Canton. Quarante appareils en formation ont d'abord venu bombarder la ville, qui a été ébranlée jusqu'à ses fondations pendant près d'une demi-heure. Trente-cinq avions sont revenus plus tard, survolant le quartier international de Chameen, malgré les protestations de la colonie étrangère. »

De nombreux immeubles sont en ruines et, sous les débris, gisent des morceaux de cadavres.

Selon des informations de source chinoise, les bombardements de samedi auraient fait à eux seuls plus de victimes que ceux du dernier week-end, au cours desquels sept cent cinquante personnes ont été tuées et mille trois cent cinquante blessées.

Sir Robert Craigie, ambassadeur de Grande-Bretagne, a remis au ministre des Affaires étrangères japonais une note de son gouvernement protestant contre les bombardements aériens de Canton.

Un Américain, M. John Winant est élu directeur du Bureau international du travail

Genève, 4 juin. — Le conseil d'administration du Bureau international du travail a élu directeur M. John Winant en remplacement de M. Harold Butler, démissionnaire, par 28 voix et 2 bulletins blancs sur 30 membres présents.

L'Italie et l'U.R.S.S. ne sont pas représentées à la session actuelle du conseil d'administration.

M. John Winant a été élu en 1924 gouverneur de l'Etat de New-Hampshire, puis réélu en 1930 et 1932. En avril 1935, il fut nommé sous-directeur du B.I.T., mais retourna en Amérique dès le mois d'octobre de la même année, sur la demande de M. Roosevelt, pour devenir président du Centre de recherches sociales. Il démissionna de cette charge, et revint au B.I.T. en 1936. En 1937, il présida la conférence du textile à Washington.

M. John Winant a été capitaine de la 8^e escadrille d'aviation américaine sur le front français. Son frère, qui s'était engagé dès le début de la guerre, dans la légion étrangère, a été tué sur le front français.

Le Sénat américain vote près de 4 milliards de dollars pour aider les chômeurs

Washington, 4 juin. — Le Sénat a voté par soixante voix contre dix un projet de loi autorisant une dépense de 3.723.000.000 de dollars pour aider les chômeurs et stimuler l'industrie.

Cette dotation est supérieure de 600 millions à celle du projet voté par la Chambre.

En conséquence, la Commission commune aux deux Chambres sera chargée d'examiner le projet adopté par le Sénat.

Deux motocyclistes se jettent sous une voiture de ferme

Paris, 4 juin. — MM. Edmond et Maurice Maconot, le père et le fils, montés sur la même motocyclette, roulaient à très vite allure sur la route nationale qui devait les mener à Nangia. La circulation à la veille de la Pentecôte était intense.

Soudain, à trois cents mètres du viaduc, le père, qui pilotait, aperçut à peu de distance l'arrière d'une voiture de ferme. La moto s'enfonça sous la charrette, dont la plate-forme arrière faucha littéralement la tête des deux hommes.

Le pilote n'avait pas de permis de conduire.

Un bébé tombe d'un seizième étage et se tue à New-York

New-York, 4 juin. — Alors que sa mère le tenait sur le terrazzo de son appartement à New-York, la petite Karin Jacobs, un bébé de sept mois, se saisit soudain d'une antenne, glissa des bras maternels et tomba du seizième étage. On ne releva qu'un lamentable cadavre. Le père est un membre du barreau de New-York.

La deuxième journée du XV^{me} congrès de la Fédération nationale des combattants républicains, à Roubaix

Le XV^{me} congrès de la Fédération des combattants républicains, qui on le sait tient ses assises à Roubaix, a continué hier ses travaux.

Le journe commencera à 8 h., par la visite en groupe de plusieurs établissements municipaux de Roubaix, et notamment l'Ecole de rééducation de M. Lillier et la piscine de la rue des Champs. Puis, les congressistes se retrouveront en séance dans la salle des adjudications, à la mairie.

M. A.-J. Fonteny, président cette deuxième journée au cours de laquelle de nombreux rapports furent présentés et discutés.

Ce fut d'abord, M. Clément Martin, vice-président de la F.N.C. qui parla de la carte et de la retraite du combattant. Le rapporteur, après avoir étudié les conditions de délivrance de la carte du combattant, demanda que la retraite fût augmentée proportionnellement au coût de la vie.

M. P. Prosper Vidal, président de la Fédération de l'Hérault, présenta un rapport sur le droit au travail et à la vie des anciens combattants.

Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants.

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

« Nous sommes aujourd'hui livrés, dit-il, sur la situation actuelle, pas d'égards soit dans les industries privées, dans les administrations de l'Etat, pour ceux qui portent le titre d'anciens combattants. »

La proposition de M. le préfet du Nord en vue de résoudre le conflit des Etablissements Lemaire et Dillies, à Roubaix

Les dirigeants du Syndicat cégétiste, reçus par M. Carles, présentent des observations, sollicitent des précisions et formulent des demandes.

Nous avons indiqué hier la situation nouvelle créée dans le conflit des usines Lemaire et Dillies par l'intervention de M. le Préfet du Nord.

On sait que la direction des trois usines Lemaire et Dillies, les Syndicats libres et les Syndicats professionnels français, ont accepté le principe de la reprise du travail pour mercredi prochain.

Seul le Syndicat cégétiste fait des réserves et samedi, à l'issue d'une entrevue avec M. Carles, les dirigeants de ce syndicat ont présenté les observations suivantes dans la lettre que nous publions ci-dessous :

Nous vous sommes vivement reconnaissants d'avoir bien voulu nous accorder l'audience que nous avons sollicitée au sujet de la reprise des établissements Lemaire et Dillies.

Nous avons, très attentivement, lu votre lettre et nous vous remercions, au sujet de son contenu, les observations ci-après : « A notre avis, nous ne pouvons pas nous féliciter d'une manière impérative la reprise du travail le mercredi 3 juin. Cette date est à notre avis, le jour le plus opportun, car elle se situe à l'heure même de l'assemblée générale des ouvriers en grève et que le temps qui sépare le début de cette assemblée de l'heure de la reprise du travail est trop court pour permettre l'organisation rationnelle de la reprise dans les usines. »

« Pour le cas où les ouvriers grévistes n'accepteraient pas vos propositions, la reprise dans les usines ne pourrait pas s'effectuer dans l'ordre. Nous risquerions d'avoir des troubles dans les usines et des incidents dans la rue et nous aurions ainsi des rivalités dans la rue et des frictions de mauvais genre entre travailleurs. Peut-être aussi risquerions-nous des heurts avec les forces de police, ce qui n'est désirable pour personne. »

« A la lecture de votre lettre, nous avons remarqué qu'un certain nombre d'imprécisions ont été faites. Le nombre des ouvriers sanctionnés n'est pas indiqué (8 agit-il de 62 camarades qui ont tenu un avis de grève ?) et nous ne savons pas si les ouvriers sanctionnés ont été sanctionnés par les organisations ou par la commission arbitrale ? »

« A l'issue de cette manifestation, au moment de leur départ, M. Pélivet, président de la C.G.T., a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

« M. Pélivet, président de la Fédération des combattants républicains, a dit qu'il n'y avait pas de manifestation représentative, renouvelera le serment de fidélité à la République et à la République du Nord et du Pas-de-Calais, président de la Fédération des combattants républicains. »

Le monde du travail

La proposition de M. le préfet du Nord en vue de résoudre le conflit des Etablissements Lemaire et Dillies, à Roubaix

Les dirigeants du Syndicat cégétiste, reçus par M. Carles, présentent des observations, sollicitent des précisions et formulent des demandes.

Nous avons indiqué hier la situation nouvelle créée dans le conflit des usines Lemaire et Dillies par l'intervention de M. le Préfet du Nord.

On sait que la direction des trois usines Lemaire et Dillies, les Syndicats libres et les Syndicats professionnels français, ont accepté le principe de la reprise du travail pour mercredi prochain.

Seul le Syndicat cégétiste fait des réserves et samedi, à l'issue d'une entrevue avec M. Carles, les dirigeants de ce syndicat ont présenté les observations suivantes dans la lettre que nous publions ci-dessous :

Nous vous sommes vivement reconnaissants d'avoir bien voulu nous accorder l'